

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC



الوکالة الوطنیة للمحافظة العقاریة و المسح العقاری و الخرائطیة

Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie

N°...../I/ANCFCC/DCH

10756/I/18086

Rabat, le

19 MARS 2024

## DECISION

### Le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie

**Vu** le Dahir n°1.02.125 du 13 juin 2002 (1 Rabii II 1423) portant promulgation de la loi 58.00, portant création de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ;

**Vu** le Décret n°2-00-913 du 27 août 2002 (18 Jounada II 1423) pris pour l'application de la loi 58.00, relative à la création de l'Agence Nationale de la Conservation, du Cadastre et de la Cartographie ;

**Vu** le Dahir n°1-16-17 du 17 février 2016 (08 Jounada I 1437) portant nomination de Monsieur Karim TAJMOUATI, Directeur Général de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ;

**Vu** la Circulaire du Chef du Gouvernement n°07/2013 du 18 Jounada II 1434 (29/04/2013), relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements Publics ;

**Vu** le Statut du personnel de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie, tel qu'il a été modifié et complété ;

**Vu** la Décision n°1 du 26 Mars 2004 portant organisation de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie, telle qu'elle a été modifiée et complétée ;

**Vu** la Décision du 04/08/2014 fixant la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

### DECIDE

**Article Premier** : l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC) lance un appel à candidature pour occuper le poste de **Chef de Département Appui à la Production** rattaché à la Direction de la Conservation Foncière.

### **Article 2** : Profil requis

L'entretien de sélection est ouvert aux cadres de l'ANCFCC remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle 20, justifiant, au moins de 5 années d'expérience ou être classé au moins à l'échelle 20, justifiant, au moins d'un diplôme donnant accès à l'échelle 17 ;

Direction du Capital Humain

مديرية الرأسمال البشري

- ayant occupé au moins un poste de responsabilité de Chef de Service ;
- ne pas avoir encouru une sanction disciplinaire en relation avec l'exercice de leurs activités.

#### **Article 3** : Descriptif du poste

Les missions du poste ainsi que les compétences requises sont fixées dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

#### **Article 4** : Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- une demande de candidature comportant l'appréciation du supérieur hiérarchique des compétences du candidat et sa capacité à occuper le poste à pourvoir ;
- un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- un rapport (en 6 exemplaires) exposant le plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour le développement et l'amélioration de la performance du poste de **Chef de Département Appui à la Production**.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction du Capital Humain au plus tard **le 5 Avril 2024 (inclus)**.

#### **Article 5** : Déroulement de la sélection

Une commission désignée par le Directeur Général de l'ANCFCC se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats.

#### **Article 6** : Publication

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront affichés dans les locaux de l'ANCFCC et publiés sur :

- l'Intranet
- le site de l'Agence : [www.ancfcc.gov.ma](http://www.ancfcc.gov.ma)
- le site des emplois publics : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)

Le Directeur Général de l' Agence Nationale  
de la Conservation-Foncière, du Cadastre  
et de la Cartographie

Karim TAJMOUATTI



## Fiche de poste

<b>Poste</b>	<b>Chef du Département Appui à la production</b>
<b>Rattachement</b>	Direction de la Conservation Foncière
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les services extérieurs en matière de production métier ;</li> <li>- Suivre l'organisation, améliorer les procédures d'immatriculation et contrôler le respect des procédures arrêtées ;</li> <li>- Contribuer à la mise en œuvre de la politique de gestion des ressources allouées à la Direction de la Conservation Foncière ;</li> <li>- Suivre l'exhaustivité du processus de publication au bulletin officiel ;</li> <li>- Veiller au respect de la qualité des prestations de la production d'immatriculation foncière.</li> </ul>
<b>Principales activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre la mise à jour du tableau de bord relatif aux ressources ;</li> <li>- Coordonner avec les Directions Horizontales et les Services Extérieurs en matière de moyens et ressources ;</li> <li>- Gérer l'encadrement et l'assistance des Services qui dépend du département ;</li> <li>- Assurer la révision du manuel des procédures ;</li> <li>- Définir les normes de contrôle de qualités des services et des produits ;</li> <li>- Suivre la gestion des publications au bulletin officielle ;</li> <li>- Définir les besoins en terme de ressources des services extérieurs, en matière de production métier ;</li> <li>- Planifier et suivre Mobilisation et redéploiement des ressources.</li> </ul>
<b>Compétences requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir connaissance : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du fonctionnement et des activités des entités de la Direction de la Conservation Foncière ;</li> <li>▪ des systèmes d'exploitation ;</li> <li>▪ des approches organisationnelles et managerielles ;</li> </ul> </li> <li>- Maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la définition d'un plan d'action et sa mise en œuvre ;</li> <li>▪ la conception et le suivi des indicateurs de gestion ;</li> <li>▪ les techniques d'archivage et de gestion des documents</li> <li>▪ de la méthodologie de la conduite du projet.</li> </ul> </li> <li>- Avoir une capacité d'analyse de synthèse et de conceptualisation ;</li> <li>- Avoir une qualité d'animation de groupe, de communication et d'organisation.</li> </ul>